



Actualités

<http://preprod.creonnais.alienor.com/actualites/>

La Cabane à Projets - Session générale BAFA

Du 10 au 17 février 2018. Dossier d'inscription à renvoyer avant le 20 janvier 2018.



La Cabane à Projets et la Communauté de Communes du Créonnais (CCC) proposent une session générale BAFA (1ère partie théorique) sur la Communauté de Communes du Créonnais.

Elle aura lieu du samedi 10 au samedi 17 février 2018 inclus.

C'est l'organisme de formation VALT 33 qui délivre cette formation.

L'objectif de cette action est de permettre à des jeunes (ou moins jeunes) de passer la session générale BAFA sur la Communauté de Communes du Créonnais. Une aide à la recherche d'un stage pratique est également prévue. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à la Cabane à Projets et à rapporter **avant le 20 janvier 2018**

Trois possibilités pour passer la session générale du BAFA :

- Bafa «+»** : Les jeunes (17-25 ans) de la CCC, ou les personnes passant le BAFA par le biais d'une association de la CCC, peuvent bénéficier d'une aide financière de 200EUR attribuée sous conditions (voir critères ci-dessous), dans ce cas le coût de la formation est de 100EUR/stagiaire.
- Bafa CCC** pour les habitants de la CCC, 300EUR/stagiaire
- **Bafa hors CCC**: pour les habitants hors CCC, 350EUR/stagiaire

Les critères de sélection BAFA « + »

- Résider sur la CCC ou passer le BAFA par le biais d'une association dont le siège social est situé sur la CCC
- Avoir entre 17 ans et 25 ans (sauf pour les personnes passant le BAFA par le biais d'une association située sur la CCC)
- Rédiger une lettre de motivation où le stagiaire fera part : de son expérience auprès des enfants, de son projet professionnel, et de son engagement dans le milieu associatif (attestations à fournir).

Une fois les dossiers remis, c'est un jury composé d'élus, de salariés, et de bénévoles de la Cabane à Projets, qui se réunira la **semaine du 22 au 27 janvier 2018**

pour faire passer des entretiens. Suite à la délibération, ce même jury attribuera l'aide à 10 stagiaires (cette aide sera versée une fois la session générale terminée). Les réponses seront communiquées par courrier début fin janvier 2018.

Pour les jeunes qui remplissent les critères BAFA « + » mais dont le dossier ne serait pas retenu, il est possible de participer à la formation BAFA CCC tarif habitants de la CCC.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Frédéric ou Marine au 05.57.34.42.52

La Cabane à Projets

32 rue Amaury de Craon / 33670 Créon

05 57 34 42 52

www.lacabaneaprojets.fr

[Retour à la liste des actualités](#)